

**ASSOCIATION DU LAC WILLIAM INC.  
PROCÈS-VERBAL  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DIMANCHE, LE 29 JUIN 2014**

Ouverture de la 49<sup>e</sup> assemblée générale annuelle à 9h00  
Au Manoir du Lac William à St-Ferdinand

1. Ouverture de l'assemblée  
L'ouverture de la 49<sup>e</sup> assemblée générale s'est faite par Yvan Aubre.
  
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour  
Il est proposé par M. Réjean Henri et appuyé par M. Léonil Tardif d'adopter l'ordre du jour en ajoutant ces points :

11 Varia

- a) Barrages
- b) Évaluation vagues sur les berges
- c) Ruisseau Pinette
- d) Barrière municipalité
- e) Vignettes
- f) Bateaux moteur à l'intérieur des bouées

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 30 juin 2013  
Les gens ont fait la lecture du compte-rendu avant l'ouverture de l'assemblée générale. Il est proposé par M. Francois Lallier et secondé par Mme Suzanne Demers de s'abstenir de faire la lecture en groupe du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de l'assemblée 2013 tel que présenté.

Accepté à l'unanimité

4. Rapport du Président Yvan Aubre  
Monsieur Aubre tient à remercier les groupements qui aident l'association du lac William pendant toute l'année : Caisse Populaire du Carrefour des lacs, la Municipalité, le Lakeside (pour prêt de la salle mensuellement pour nos rencontres) et le Manoir du Lac William pour la salle prêtée gratuitement pour l'assemblée générale.

Merci à vous de nous appuyer!

- a) Rencontres du comité directeur

Le comité directeur a tenu 9 rencontres pendant la dernière année.

- b) Vagues sur les berges  
Ce dossier nous tient à cœur et nous ferons de la sensibilisation auprès des gens de la municipalité à ce sujet. Dossier à suivre via le comité directeur et le comité de gestion du lac.
- c) Diagnose Lac Joseph et Lac William  
Présentement, il y a une étude sur l'état des poissons qui est faite et qui se fera pendant les deux prochaines années pour les lacs William et Joseph. Nous vous tiendrons informés des développements quand nous en aurons.
- d) Mémoire sur l'ensablement  
Le mémoire sur l'ensablement est prêt, mais il ne peut pas être publié pour le moment en raison de licences dont nous avons besoin pour publier des photos que nous avons achetées via les gouvernements. Nous avons déboursé pour la licence et nous attendons la confirmation.
- e) Guide  
Nous avons publié un guide 2014 et nous trouvons difficile de trouver des sujets pour publier dans notre guide. Nous ne savons pas si nous serons en mesure de publier un guide 2015. Avis aux gens qui auraient des idées de sujet intéressants.
- f) Site internet  
Étant donné les augmentations constantes des prix de timbres, nous serons de plus en plus actifs sur notre site internet. Prenez l'habitude de le consulter pour suivre les divers développements.
- g) Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)  
Nous continuons de faire des études pour la qualité de l'eau via la comité de gestion et le programme RSVL.
- h) Journée école  
Encore cette année, nous avons fait une journée à l'école pour éduquer nos enfants sur divers sujets. C'est Andréanne Blais qui vient faire cette journée de présentation. Cette année le sujet était : Les animaux de la région et comment les observer.
- i) Pêche blanche
- j) Cyanobactéries

Si vous voyez des algues bleues ou cyanobactéries, veuillez appeler Yvan Aubre ou Vicky Labranche à la municipalité. Nous pouvons avoir un montant d'argent quand nous déclarons ces algues.

k) Comité de gestion du lac

Ce comité est un comité commun formé de 3 membres de l'association (Loyd, Yvan et Nancy) et de 3 membres de la municipalité (Rosaire, Vicky et Claude Blier). 3 rencontres ont eu lieu avec le nouveau conseil et la collaboration est excellente.

l) Grobec

Yvan laisse la parole à Guy Goupil qui nous parle de Grobec

Grobec est le **GRO**upe de concertation des bassins versants de la zone **BE**Cancour. Le conseil d'administration de Grobec se compose de :

- 8 représentants du secteur municipal
- 10 représentants du secteur économique
- 10 représentants du secteur communautaire dont 3 associations de riverains.

Les objectifs de Grobec sont les suivants :

- Améliorer l'état des connaissances des bassins versants de la zone Bécancour.
- Promouvoir la gestion intégrée de la zone
- Protéger, améliorer et mettre en valeur les ressources des bassins versants
- Assurer la représentativité des différents secteurs d'activités au sein de l'organisme
- Assurer la concertation sur l'ensemble du territoire, informer et sensibiliser la population en ce qui a trait aux ressources
- Faire connaître à la population, les différentes étapes du projet de gestion de l'eau et consulter la population au besoin.

Leur plan d'action 2014 -2015 est le suivant ;

- Développer un plan d'action régional des cyanobactéries de 2015 à 2017 et bonifier son financement A cet effet, un nouvel emploi étudiant chargé de projet pour l'été.
- Mettre en œuvre le plan d'action cyanobactéries:
  1. Soutenir les associations riveraines dans la réalisation d'actions
  2. Organiser un forum/colloque pour le secteur municipal
- Soutenir les associations riveraines dans la réalisation d'actions
- Coordonner le projet de restauration du seuil naturel du lac Joseph  
Projet terminé

- Développer un projet de caractérisation et stabilisation des haldes minières riveraines à Thetford
- Supporter les intervenants dans la caractérisation ichtyologique des lacs William et Joseph
- Faire l'échantillonnage de la qualité de l'eau, 3 stations du réseau des rivières et 2 stations dans le secteur fleuve
- Réaliser une activité relève de la pêche blanche au lac William
- Accompagner les associations riveraines dans la présentation/diffusion du rapport du Lac à la truite
- Présenter le plan directeur de l'eau (PDE) aux acteurs
- Relancer la protection agricole dans le bassin du lac William et Joseph

5. Présentation des états financiers au 31 mars 2014

Sonia Nolette fait la présentation des états financiers au 31 mars 2014 (voir Annexe B). Monsieur Houle suggère de reporter les revenus des cotisations pour les années qui nous ne sommes pas en cotisation pour équilibrer les hausses et baisses du budget.

Il est proposé par M. Francois Lallier et secondé par M. Benoit Verville d'accepter les états financiers au 31 mars 2014 tel que présenté.

6. Présentation de la patrouille nautique

Yvan présente les patrouilleurs pour l'été 2014 : Alexane Cloutier et Nicolas Massicotte. Ce sont deux nouveaux patrouilleurs pour cet été. Ils n'ont malheureusement pas les détails des arrestations 2013. Pour le moment, ils peuvent confirmer que seulement 25 % des embarcations interceptées étaient conformes. Ils émettent des avis pour le moment, mais des amendes seront bientôt données.

Sur le lac, nous avons maintenant deux points de repère en cas d'accident pour les ambulances. À la marina et au Ruisseau Langlois. Une carte indiquant ces deux endroits sera bientôt distribuée à tous les résidents. C'est aussi bon pour l'été que l'hiver.

Encore cette année, ils porteront une attention particulière pour les gilets de sauvetage et le permis de conduire nautique. Vous ne pouvez pas avoir une copie sur vous, vous devez avoir l'original. Il est possible de vous procurer d'autres cartes originales si vous communiquez avec votre compagnie où vous avez passé votre test.

Des questions sont posées en rapport avec la vitesse en dedans des bouées et pour le bruit des bateaux. Malheureusement, il est impossible d'avoir un radar de vitesse et de décibels pour ce genre d'interventions. Les formations pour ceci sont très

coûteuses et les instruments aussi. Les instruments doivent être calibrés à tous les matins et c'est beaucoup de travail.

On demande les horaires des patrouilleurs qui répondent être présents selon les températures. Ils doivent travailler 30 heures par semaine.

Merci à nos patrouilleurs d'être là, car ce serait encore pire sur notre lac et bon été!!

## 7. Ensablement

Yvan présente Laurier Larose qui chapeaute le dossier d'ensablement. Le comité est à faire un mémoire pour l'ensablement. Ce mémoire a 50 pages et il regroupe les études faites au cours des années passées.

Les études seront publiées sur le site de la municipalité d'Irlande.

Pour monter le mémoire, nous avons acheté des photos, mais ca prend aussi une licence pour utiliser et publier les photos. Donc, dès que la problématique de licence sera réglée, le mémoire sera publié sur notre site internet avec blocage pour empêcher les gens de copier et imprimer ces photos comme on nous le demande.

Implication Grobec : Grobec sera le véhicule de ce mémoire et un partenaire très important.

Merci aux gens qui ont aidé à préparer ce mémoire : Association lac William, Lac Joseph, Lac à la truite.

Priorité :

- Arrêter l'ensablement
- Sensibiliser les élus
- Identifier les particules entrées dans le lac

## 8. Mot du représentant de la Municipalité de St-Ferdinand

Monsieur Rosaire Croteau, maire est présent.

Monsieur Croteau félicite l'association pour le guide 2014 et nous suggère de continuer. Il demande aux gens présents de parler de l'association à leurs voisins et connaissances pour augmenter le nombre de membres à l'association.

La richesse de St-Ferdinand est le lac! Nous constatons maintenant que le niveau d'eau est de 1'5" de moins qu'avant. Raison possible : rivières qui étaient sinueuses

et qui ont maintenant été mises droites. Ceci entraîne directement le sable et les débris au lac.

Merci aux patrouilleurs pour leur travail. Ce n'est pas toujours facile et ils se font souvent chicaner par les gens. Si nous avons connaissance d'embarcations bruyantes ou dérangeantes, nous devons appeler la sûreté du Québec pour les aviser.

Rampe de mise à l'eau à la marina ;

Des travaux ont été faits et se feront encore pour la rampe de mise à l'eau de la marina.

Un membre apporte le commentaire que l'inspectrice en environnement devrait faire le tour du lac au moins à toutes les semaines pour constater les changements et pour intervenir rapidement au besoin.

9. Mot de représentant des fêtes du lac

Aucun représentant n'est présent, mais on précise qu'il y aura encore des feux d'artifices cette année. Des membres nous suggèrent de prendre un kiosque aux fêtes du lac pour nous faire voir et pour peut être aller chercher des nouveaux membres.

10. Élection des membres

Nous avons 4 membres sortants : Yvan Aubre, Suzane Chouinard, Laurier Larose et Carole Comtois.

Pour devenir un membre de l'Association, une seule exigence est demandée, soit celle d'être membre.

Sonia Nolette propose Monsieur Jacques Boisvert comme président d'élections.

Monsieur Boisvert demande aux membres sortants s'ils désirent tous revenir. OUI.

Il est proposé par Madame Ghislain Drolet la nomination de Carole Comtois. Elle accepte.

Il est proposé par Monsieur Alain Rouillier la nomination de Yvan Aubre. Il accepte.

Il est proposé par Monsieur Émile Houle la nomination de Laurier Larose. Il accepte.

Il est proposé par Madame Sonia Lemieux la nomination de Suzane Chouinard. Elle accepte.

Félicitations et merci à tous les élus!

11. Question du public

Monsieur Jacques Boisvert : Ne pourrions-nous pas demander aux gens des éoliennes des fonds pour l'association? Yvan explique que c'est une possibilité que nous envisageons, mais il est difficile d'entrer en contact avec eux.

Monsieur Alain Rouillier : Au niveau du déboisement, peut-on vérifier dans d'autres municipalités ce qui se fait par rapport aux règlements et pour le suivi des travaux? L'idée suivante est donnée : au lieu d'avoir des amendes à payer (souvent minimes), demander aux résidents fautifs de planter des arbres matures.

Arbres et débris dans le lac, Monsieur Rosaire Croteau demande aux gens d'appeler à la municipalité quand ils sont témoins de débris ou arbres qui flottent dans le lac.

Des gens donnent l'idée que nous pourrions mettre en place une taxe verte pour l'association.

## 12. Varia

### a) Barrages

Ce sujet a été discuté plus tôt dans la rencontre.

### b) Évaluation vagues sur les berges

Le comité de gestion se penche sur le sujet pour satisfaire à la fois les utilisateurs et les riverains. Il faut tenir compte du niveau variable du lac dans cette étude.

### c) Ruisseau Pinette

Ce point a été discuté plus tôt dans la rencontre.

### d) Barrière municipalité

La carte pour les résidents doit se faire magnétiser à tous les ans.

### e) Vignettes

Ce dossier sera étudié cette année. La première étape est de cibler les problématiques. Pour les descentes commerciales, étant régies par le fédéral, la municipalité ne peut pas demander aux commerces de ne plus faire descendre de bateaux.

### f) Bateaux à moteur à l'intérieur des bouées

Une idée est apportée : pouvons-nous mettre un règlement qu'aucun moteur ne peut se trouver dans la partie entre les berges et les bouées pour laisser de la place au kayak, canot, pédalo, etc... Très bonne idée qui sera apportée au comité de gestion.

Il faut mettre des lumières solaires sur les bouées pour le soir.

## 13. Tirage des prix de présence

Cette année, nous avons acheté des bons d'achat pour les divers commerces qui nous encouragent pour notre guide de bonne pratique pour les remercier.

Voici les gagnants des bons d'achat :

- Serge Gagnon pour un bon d'achat de 25 \$ au Pouce.
- Réjean Henri pour un bon d'achat de 25 \$ au Pouce.
- Alain Rouillier pour un bon d'achat de 25 \$ au Pouce.
- Gaétan Quirion pour un bon d'achat de 25 \$ au Pouce.



- Benoît Verville pour un bon d'achat de 50 \$ au Manoir.
- Gérald Goudreault pour un bon d'achat de 50 \$ au Manoir.
- Claude Pelletier pour un bon d'achat de 50 \$ au Bonichoix.
- Roger East pour un bon d'achat de 50 \$ au Bonichoix.
- Ghislaine Drolet pour un bon d'achat de 30 \$ au Lakeside.
- Marcel Mercure pour un bon d'achat de 30 \$ au Lakeside.
- Réjean Mercure pour une plante.
- Léonil Tardif pour une plante.
- André Côté pour une plante.
- Suzanne Demers pour une plante.
- Michel Marcoux pour une plante.
- René Houle pour une plante.
- Claude Blier pour une plante.
- Alma Tardif pour une plante.
- Raymonde Côté pour une lumière.
- Mario Gosselin pour des coupes en plastique.
- Andrée Goupil pour une mangeoire à oiseau.
- Angèle Dupuis pour un plateau de service.
- Roger Goudreault pour une lanterne.

14. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Loyd Malone et secondé par Madame Sonia Nolette d'accepter la levée de l'assemblée à 11h45.

---

Président

---

secrétaire-trésorière